

FrontLine

Participants de SIX x-clear

SIX x-clear SA
Brandschenkestrasse 47
CH-8002 Zurich

Adresse postale:
Case postale
CH-8022 Zurich

T +41 44 288 4311
F +41 44 288 4312
office@six-x-clear.com
www.six-x-clear.com

Personne de contact:
Tobias Hohl
PROS
T +41 62 205 3493
F +41 44 288 5636
tobias.hohl@sisclear.com

12 janvier 2009

Modèle tarifaire simplifié pour les retards de règlement/ordres de règlement non exécutés à compter du 1^{er} mars 2009

Madame, Monsieur

Avec l'introduction de son nouveau modèle tarifaire au 1^{er} janvier 2009, SIX x-clear a considérablement simplifié la structure de ses tarifs. Nous avons le plaisir de vous annoncer que la méthode de calcul complexe appliquée aux retards de règlement/ordres de règlement non exécutés sera aussi nettement plus simple à compter du 1^{er} mars 2009.

Les ordres de règlement (settlement) exécutés ponctuellement augmentent le taux de règlement et contribuent de façon importante à la sécurité systémique. SIX SIS applique actuellement deux différents types de frais selon une approche à trois niveaux pour les transactions non réglées à la date de valeur (retards de règlement/ordres de règlement non exécutés). Cette méthode de calcul va être remplacée au 1^{er} mars 2009 par une grille tarifaire uniforme à deux niveaux.

Vous trouverez en annexe des informations détaillées concernant la nouvelle structure tarifaire uniforme.

Avec nos compliments

SIX x-clear SA



Marco Strimer
Chief Executive Officer



Urs Wieland
Member of the Executive Committee